



Bulletin municipal – Sept 2016 – Info'Seurre n°11

Info'Seurre



Chères Seurreuses, chers Seurreois,

Après un printemps catastrophique et trois inondations sur le site du camping de la Plage, la saison ne pouvait pas plus mal commencer ! Heureusement, les mois de juillet et août nous ont sauvé d'un naufrage économique annoncé et nous ont même permis de revenir sur une fréquentation sensiblement identique à 2015. Un bilan précis sera effectué prochainement mais il semble que la direction prise pour redynamiser notre camping de la Plage soit la bonne !

Côté manifestations, la météo a gâché la séance de cinéma de plein air et trois marchés nocturnes. Je tiens à remercier les exposants et les groupes de musique qui ont quand même enchanté le public. Malgré ces déceptions, les autres manifestations ont connu le succès ; je cite par exemple le concours national d'attelage, la fête patronale avec son traditionnel feu d'artifice, le vide grenier sur les quais de la Saône, le championnat de France de motonautisme et le forum des associations et de l'artisanat où j'ai eu le plaisir de remettre les livrets d'accueil aux nouveaux arrivants.

Je tiens à remercier chaleureusement tous mes collègues élus, les bénévoles des associations, les employés des services techniques, les gendarmes et la police municipale qui se sont lourdement investis afin que toutes ces manifestations puissent se réaliser. En effet, les attentats de juillet ont bien failli régler leurs sorts. Plusieurs réunions de sécurité ont été nécessaires et des restrictions importantes notamment au centre-ville, sur les quais, ont été rendues obligatoires pour maintenir nos festivités. Je suis conscient de la gêne que cela a occasionné chez certains riverains, mais sans cela, nous aurions été obligés d'annuler ! Seurre doit vivre et chacun sait que la saison estivale est incontournable pour le tourisme et les acteurs économiques. D'ailleurs, nous enchaînerons le 25 septembre avec le premier triathlon contre-la-montre et nous clôturerons l'année, le 11 décembre, par la grande fête des illuminations et son feu d'artifice.

Mais le mois de septembre, c'est aussi celui de la rentrée ! J'ai eu le plaisir d'aller à la rencontre de nos 360 élèves avec mon adjointe et des maires de notre pôle scolaire. Un moment privilégié où nous faisons le tour de nos 4 écoles à la rencontre des enfants mais également des enseignants et du personnel communal. Je leur souhaite à tous une très bonne rentrée.

Le mois d'août a été le mois des travaux pour l'impasse des Acacias. En effet, il nous fallait continuer de sécuriser les abords du collège. Nous avons créé 7 places de stationnement supplémentaires mais également des passages protégés qui faisaient défaut. Nous pouvons maintenant circuler à double sens dans cette impasse qui bénéficie d'une aire de retournement matérialisée par un petit rond-point en pierre. Nous continuerons les travaux début octobre par les trottoirs de la rue du Stade, la rue Victor Hugo et l'impasse des Bains. Une réunion s'est tenue le 1^{er} septembre avec les riverains de la grande rue du faubourg Saint-Georges et il a été décidé de procéder à un test à partir d'octobre pour sécuriser cet itinéraire.

Mes chers concitoyens, le travail est dense, passionnant, mais soyez certain que les élus qui m'entourent mettent leur énergie et leur motivation à votre service.

Le Maire, Alain BECQUET.

Mairie de Seurre

4 place de l'hôtel de Ville – 21250 Seurre

Tél. 03.80.21.15.92

Courriel : mairie.de.seurre@wanadoo.fr

www.seurre.fr  [mairiedeseurre](https://www.facebook.com/mairiedeseurre)

Communauté de Communes Rives de Saône

15 bis grande rue du fg St Michel – 21250 Seurre

Tél. 03.80.20.48.54

Courriel : accueil@rivesdesaone.fr

www.rivesdesaone.fr

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES – élections présidentielles et législatives 2017

La date limite d'inscription dite normale est fixée au **31 décembre 2016**. Elle vous permettra de voter à partir du 1^{er} mars 2017.

Modalités : Il conviendra de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile et se rendre à la mairie pendant les jours et heures d'ouverture.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer pendant les heures de permanences, une inscription par correspondance est possible en remplissant le formulaire accessible par internet via le site du Ministère Public : www.service-public.fr, et en envoyant l'ensemble des pièces à la mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE- Journée d'Appel à la Défense

Les jeunes gens (fille et garçon) doivent être recensés dès lors qu'ils atteignent leurs 16 ans. La démarche est obligatoire et s'effectue en se rendant à la mairie du domicile tout en se munissant du livret de famille tenu à jour ainsi que d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française. La mairie délivrera au jeune une attestation de recensement nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté ; mais aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

IMMATRICULATION CARTES GRISES – changement des modalités d'accueil en préfecture

C'est la Préfecture de Côte d'Or qui reçoit désormais les dossiers de demande d'immatriculation de votre véhicule. Vous pouvez être reçu(e) au guichet des immatriculations les lundi, mercredi et jeudi entre 8h30 et 12h30 après avoir pris rendez-vous sur www.cote-dor.gouv.fr ; déposer votre dossier dans le hall de la cité Dampierre du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 17h ; envoyer votre dossier par voie postale à la Préfecture de Côte d'Or ou à la sous-Préfecture de Beaune ; déposer votre dossier auprès d'un professionnel de l'automobile (retrouvez la liste sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-votre-vehicule2>).

DE NOUVELLES ACTIVITÉS AU SEIN DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SPORTIVE KARATÉ WADO SEURRE



L'association développe en complément de son activité de karaté traditionnel, une nouvelle activité de **SELF-DEFENSE**. Celle-ci sera ouverte à tout public à partir de 14 ans et se déroulera de 19h45 à 21h15 à la salle omnisports de Seurre. De plus amples renseignements peuvent être pris auprès de Mme Sabine MELLI, Présidente, au 06.72.30.92.20.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS



L'association vous propose une section « **ANGLAIS** » à partir d'octobre prochain, le samedi matin : une séance d'une heure hebdomadaire pour les débutants, une autre pour les initiés, peut-être une troisième pour un niveau supérieur s'il y a la demande. Le coût annuel d'octobre à juin s'élève à 120 € maximum + l'adhésion à l'association. Inscription possible par téléphone au 03.80.21.16.40 ou 03.80.20.49.26 ou par mail sissidede@me.com ou maugerard.rene@orange.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE RIVES DE SAONE



L'école de musique est ouverte aux adultes et aux enfants à partir de 4 ans. Les disciplines proposées sont : piano, flûte traversière, flûte à bec, chant, violon, violoncelle, trompette, clarinette, guitare, saxophone, accordéon, trombone, percussion, chorale d'enfants, classes d'ensembles juniors à vents et à cordes. Il est à noter l'ouverture d'une classe d'éveil musical tout-petits à partir de 2 ans.

MANIFESTATIONS à VENIR

AUTOMNE MUSICAL <http://automnemusical.net/festival-2016/>

Pour sa 33^{ème} édition, l'Automne Musical en Val-de-Saône se déroulera du **23 septembre au 15 octobre 2016**.

Huit concerts en quatre semaines, avec une programmation toujours aussi diversifiée et qui reste accessible à tous en entrée libre. Du classique, de la chanson – française, pour rire ou comté – un voyage en Irlande, du gospel multi-faces... Il y en aura pour tous les goûts.

Et comme à son habitude depuis quelques années, la mise en avant d'instruments insolites : venez découvrir ou redécouvrir le cymbalum à l'église de Franxault le 30 septembre, ou la harpe celtique à l'église d'Aubigny-en-Plaine le 15 octobre pour la clôture du festival.



GRATIFERIA

Zone de gratuité éphémère

Samedi 24 Septembre - 11h à 17h
Salle des fêtes de SEURRE



Jouets, vêtements, livres, objets en tout genre...

Les objets doivent être propres, fonctionnels et légaux

Entrée libre & gratuite



GRATIFERIA

La Communauté de Communes Rives de Saône organise dans le cadre de son programme local de prévention des déchets afin d'encourager la 2^{ème} vie des objets, une Gratiferia avec animations et ateliers d'initiation gratuits le :

SAMEDI 24 SEPTEMBRE de 11h à 17h
à la **Salle des Fêtes de Seurre**. Entrée gratuite.

Une Gratiferia est une zone de gratuité éphémère : apportez des objets qui ne vous servent plus pour les donner. Repartez avec ceux qui vous plaisent ! Jouets, vêtements, livres, objets en tout genre.

Dépôts et récupération d'objets tout au long de la journée.

HALLOWEEN

Le Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Seurre, en collaboration avec l'association de l'Étang Rouge, organisent HALLOWEEN, le :

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016
de 15h à 18h
sur le site de l'Étang Rouge

Venez côtoyez les sorcières, fantômes et autres monstres en venant déguisés vous aussi !!! L'entrée est gratuite.



REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, la Commune a le plaisir de convier ses Aînés au traditionnel repas de fin d'année. Celui-ci se déroulera le :

DIMANCHE 06 NOVEMBRE à 12h, à la salle des fêtes.

Une invitation personnelle aux ayants-droits sera envoyée par la mairie, fin septembre.

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune et que vous êtes âgé(e) de 72 ans et plus, merci de prendre contact avec la mairie au 03.80.21.15.92.



PASSÉ SIMPLE - CONCERT-BAL



Le groupe de musique traditionnelle seurois "Passé Simple" organise le **SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016**, à la **salle des fêtes**, à partir de **20h30**, une grande soirée festive "Concert-Bal" dédiée à **Georges Bertheau** qui fut, avec Roland Bonnaire, le fondateur du groupe "Les M'neux d'Aibüyotte", en 1979.

Cette soirée sera animée par le duo **Pierre Bertheau & Michel Breulles** et le duo "**Bal Taquin**" avec **Marie-France & Daniel Raillard**. Entrée : 5 € - Buffet-Buvette.

Au cours du bal, tous les "musiciens Trad" de la région sont invités à venir avec leur instrument pour participer à un grand et mémorable moment de musique partagée.

TRIATHLON 25 SEPTEMBRE 2016



Il y aura du spectacle pour le 1^{er} Triathlon contre la montre organisé par le club Seurreois. Les quais de Saône vivront au rythme des foulées, brasses et autres coups de pédale. Les Seurreois, ainsi que nos voisins, sont bien entendu invités à venir profiter gratuitement du spectacle.

Au programme :

- Triathlon XS (400 m natation - 10 km vélo - 2,5 km pied) - Départ 9h30
- Triathlon 8-11 ans (100 m natation - 2000 m vélo - 500 m pied) - Départ 10h45
- Triathlon 12-19 ans (300 m natation - 6000 m vélo - 2000 m pied) - Départ 11h05
- Triathlon S contre la montre (750 m natation - 20 km vélo - 5 km pied) - Départ 14h

1^{ère} RANDONNÉE D'AVIRON DU CLUB DE SEURRE SUR LA SAONE



L'AVIRON CLUB SEURROIS organise une journée rando-aviron sur la Saône **le 02 octobre 2016**. La randonnée de 23 km se fait en deux étapes : la première débute au siège du club, « camping de la Plage », en direction de Lechâtelet où le déjeuner sera pris ; la seconde, retour au club, en début d'après-midi.

Programme prévisionnel de la randonnée * :

- 9h à 9h30 : Accueil au club de Seurre, montage des bateaux
- 9h45 : Réunion information et sécurité pour les chefs de bord
- 10h à 10h30 : Mise à l'eau des bateaux puis départ de la randonnée pour Lechâtelet
- 12h à 14h : Apéritif puis repas
- 14h : Mise à l'eau des bateaux puis départ de la randonnée pour Seurre
- 17h : Arrivée à Seurre de la randonnée, et fin des activités

Tarif de base 30€ - Renseignements : 06 40 12 26 41 - pascale.schul@orange.fr

* Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler le programme si les conditions hydrologiques ou météorologiques l'imposent

ÉTUDE CENTRE BOURG – ATELIER CONCERTATION du 28 SEPTEMBRE



Cet atelier participatif, à destination des commerçants, des artisans et des habitants de Seurre, sera animé par les cabinets d'études.

Les objectifs de cette rencontre sont les suivants :

- informer les participants ;
- les inviter à réagir et à débattre sur les scénarii de déplacements et l'organisation du stationnement proposés par l'équipe projet à l'échelle du centre-bourg élargi ;
- les inviter à réfléchir sur l'aménagement des espaces publics : quai du Nord, rue de la République, Champ de Foire...

En fonction du nombre de participants, plusieurs groupes pourront être organisés.

**RENDEZ-VOUS LE 28 SEPTEMBRE de 19h30 à 21h
à la SALLE DES MARIAGES à la MAIRIE**

« Vous avez carte blanche, que faites-vous, que proposez-vous sur ces espaces publics ? »

CONSEILS MUNICIPAUX

15 septembre, 13 octobre, 17 novembre,
15 décembre à la salle des mariages à 19h.

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

14 septembre à Brazey-en-Plaine, 05 octobre à
Brazey-en-Plaine, 16 novembre à Echenon,
14 décembre à Chamblanc à 20h.

